



Déplacement du bureau de vote

Dès le scrutin du 18 juin 2023, le bureau de vote sera déplacé à

**l'entrée de l'Hôtel de Ville (porte bleue –
parvis Hôtel de Ville à côté de l'Office du tourisme)**

Les horaires sont inchangés, soit de 10h00 à 11h00. La dernière levée de la boîte aux lettres communale aura lieu à 11h00. Passé ce délai, le vote ne pourra plus être validé.

Le bureau électoral